

«Nous ne pourrions pas fonctionner»

# Le National refuse le suisse allemand lors des débats

Le dialecte suisse allemand ne deviendra pas une langue autorisée durant les débats aux Chambres fédérales. Le National a refusé mardi par 164 voix contre 20 d'inscrire le dialecte aux côtés de l'allemand standard, du français, de l'italien et du romanche.



Le suisse allemand ne fera pas partie des langues de délibérations au Parlement.

ATS

---

2.5.2023 - 19:36



---

Les dialectes sont le symbole par excellence à la fois de l'identité et de la diversité de notre pays, a lancé l'auteur de la motion Lukas Reimann (UDC/SG). Le dialecte suisse allemand est aujourd'hui considéré comme méritant d'être sauvegardé et valorisé.

Non seulement le dialecte rencontre les faveurs des jeunes et des réseaux sociaux, mais il connaît une véritable renaissance. Dans certains parlements cantonaux, le règlement intérieur prévoit d'ailleurs que les élus peuvent utiliser l'allemand standard, mais aussi le dialecte, qui est même censé être la règle en Argovie, Bâle-Campagne, Soleure et Schwyz.

«Mesdames et messieurs les Romands, le suisse-allemand est plus facile que le français! Il n'y a que deux temps. Il vaudrait mieux apprendre le suisse-allemand que l'allemand standard», a lancé Lukas Reimann s'adressant aux parlementaires romands.

## Besoin d'une langue commune

L'utilisation du dialecte suisse allemand à l'Assemblée fédérale compliquerait la compréhension et les échanges entre les communautés linguistiques. Pour donner un exemple, Philip Bregy (Centre/VS) s'est lancé dans un discours en haut-valaisan, que visiblement peu de personnes pouvaient comprendre. «Nous ne pourrions pas fonctionner», il faut une langue commune. Les Romands ont aussi leur patois, mais ils parlent en français, a-t-il souligné au nom de la commission.

Outre ces aspects juridiques et de politique linguistique, la mise en oeuvre de la motion se heurterait également à des problèmes et des questions s'agissant de l'interprétation simultanée et de la publication écrite des prises de parole. Contrairement aux parlements cantonaux, les interprètes du Conseil national devraient maîtriser chacun des dialectes suisses alémaniques, chacun ayant ses spécificités et sa terminologie.